



# RÉARMER SON BATEAU POUR LA SAISON ESTIVALE

Pour vivre une saison sereine sur un navire bien préparé, agissez avec méthode

## → Ouvrez et aérez votre bateau !

Un tour du propriétaire, une ronde intérieure et extérieure de l'avant à l'arrière, sans oublier les fonds vous permettront de parer à toute urgence après ce long moment passé loin de votre bateau !

Profitez-en pour contrôler l'amarrage, le mouillage, et l'alimentation électrique par le quai.

## → Un peu d'huile de coude !

Nettoyer le bateau de fond en comble vous aidera aussi à détecter toute anomalie et d'y remédier.

Vérifier ou faites vérifier vos gilets gonflables (poids de la bouteille de CO<sub>2</sub> – système de percussion – poumons)

## → Listez les travaux par ordre de priorité !

Même si des gros travaux d'entretien ont été réalisés pendant l'hivernage, après une longue période d'inactivité, des mauvaises surprises sont possibles. Un cahier de maintenance permettra de tenir à jour la liste de ces travaux. Conservez soigneusement toutes les factures.

## → Chaque chose à sa place, une place pour chaque chose !

- Vérifiez les dates de péremption et de visite annuelle
- Recensez et nettoyez tout le matériel de bord
- Faites en connaître l'emplacement à votre équipage
- Faites-le respecter

L'ordre à bord est la première des mesures de prévention.

## → Tenez régulièrement le journal de bord !

Naviguez avec des documents en cours de validité et votre attestation d'assurances.



*En cas d'urgence, le matériel de détresse et de signalisation doit être facilement mis en œuvre.*



*Affichez les numéros et les procédures d'urgence près de la VHF.*



# 8 points pour sortir de l'hivernage en toute sécurité...

## 1. Équipements généraux

### Nettoyer

- le pont puis la coque
- les toiles : bimini, auvent...
- les pièces métalliques : les polir

### Contrôler

- l'étanchéité des capots et des hublots
- l'intérieur du bateau, cale comprise
- la validité du matériel de sécurité
- les balais d'essuie-glaces
- la date de la dernière visite de la survie
- les documents administratifs
- les dalots et les anguilles
- les amarres et les changer si nécessaire

### Recenser

- le matériel de sécurité qui doit être en conformité avec les règles d'emport de la division 240
- la pharmacie
- les pièces de rechange et outils

## 2. Coque

### Réparer

- les traces d'abrasion, rainures, boursouffures et cloques

### Inspecter

- les anodes de zinc
- les passe-coques
- la plateforme et l'échelle de bain
- l'hélice (arbre, bague et support)
- le safran
- les volets de réglage de l'assiette

## 3. Pont et accastillage

### Examiner

- le balcon avant, les chandeliers et les filières
- la ligne de mouillage, les défenses, les cadènes et les taquets
- les fermetures des capots et des coffres

### Graisser

- les appareils de pont (guindeau, winchs...)

### Essayer

- l'appareil à gouverner

## 4. Cale

- Manœuvrer** et graisser les vannes
- Examiner** les tuyautages et les brides de serrage
- Doubler** les brides de serrage sous la flottaison
- Vérifier**
  - le fonctionnement des pompes de cale en modes automatique et manuel
  - l'état des filtres

*En cas de présence de corps gras : nettoyer, trouver l'origine et réparer*

## 5. Circuits électriques

### Nettoyer

- les cosses des batteries

### Contrôler

- le niveau (si batteries avec entretien)
- la charge

### Constater le bon fonctionnement

- des régulateurs de tension
- des jauges
- de la prise d'alimentation à quai et du chargeur
- de tous les appareils d'éclairage (dont feux de navigation, ampoules et fusibles de rechange)
- des équipements électroniques
- des antennes

### Resserrer

- les connexions électriques, particulièrement les extrémités des câbles de batterie

## 6. Moteurs et auxiliaires

### Inspecter

- le circuit d'alimentation en combustible et les raccords
- les réservoirs, évents et pompes à combustible
- le circuit de refroidissement, s'assurer que les flexibles soient bien ajustés et serrés avec 2 brides et les changer si défectueux
- le collecteur d'échappement (après l'avoir retiré) pour s'assurer de l'absence de corrosion, et ce tous les 2-3 ans
- la manche du ventilateur de cale

### Changer

- les filtres à combustible

## 7. Vie courante

### S'assurer

- du fonctionnement des pompes d'alimentation et du chauffe-eau
- de l'évacuation des eaux usées dans les sanitaires
- du fonctionnement du circuit gaz et de la date de péremption du flexible
- de l'état et du niveau de la bouteille de gaz

### Vidanger

- le réservoir d'eau

## 8. Voiles, mâts et gréement

### Vérifier

- les voiles en contrôlant les lattes, leurs goussets, les fixations, la ralingue, les œillets et renforts d'amure, de drisse et d'écoute
- l'absence de corrosion et de dommages sur le mât, barres de flèche, rivets et ferrures vissées
- les protecteurs de barres de flèche, haubans et étais
- les gargettes et bosses de ris
- les drisses, écoutes, bras de spinnaker, palans de pataras et hale-bas, messagers (en couper si possible une dizaine de centimètre à partir du point fixe pour décaler d'autant la zone de frottement)
- les fixations des étais, bas-étais, cadènes de haubans, bas-haubans, et du pataras
- les clavettes et la tension des ridoirs
- les ferrures de la tête de mât, réas et tourniquet du raban de ferlage

### Appliquer

- du ruban adhésif sur les ridoirs, clavettes et barres de flèche

### Re-calfétrer

- les cadènes du pont si nécessaire (1 fois tous les 10 ans en général)

